

### RPS - Sensibilisation aux Risques PsychoSociaux

#### OBJECTIFS :

- Définir le cadre dans lequel s'inscrivent les risques psychosociaux.
- Savoir repérer les principaux facteurs de bien-être et de qualité de vie au travail.
- Repérer et évaluer les signes d'alertes de souffrance au travail.
- Faire un focus particulier sur le harcèlement.

#### PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS :

- Tous publics majeurs.
- Absence de prérequis

Pour les recyclages : le participant devra nous transmettre à l'organisme de formation la preuve de sa dernière formation avant inscription.

#### NATURE DE LA FORMATION :

Actions de formation

#### QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées (IPRP, Psychologues diplômés). Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont un minimum de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

#### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Démarche interactive, impliquant la motivation, les ressources et connaissances de chacun.
- Notions théoriques dispensées avec alternance d'échanges autour du vécu des participants.
- Homogénéisation des connaissances du groupe sur les risques psychosociaux et leurs différentes formes.
- Adaptation des notions théoriques au plus près de la réalité de terrain des stagiaires au travers de l'étude d'exemples issus de la pratique des participants.
- Travail en groupe ou/et exercices individuels.
- Jeux de rôle.

#### DUREE, EFFECTIFS :

- 1 jours, 7 heures.
- Nombre de places maximum par action : 10 stagiaires maximum.

#### PROGRAMME :

##### BIEN CERNER LA NOTION DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET SE DOTER D'UN CADRE D'APPRÉHENSION COMMUN

- Identifier les différents types de risques psychosociaux, environnement et principes
  - \*Détailler les points spécifiques à chaque type de risques psychosociaux.
  - \*Connaître leurs manifestations.
- Appréhender les différentes causes possibles des risques psychosociaux dans l'environnement et l'organisation du travail.
- Aborder la notion de travail au travers des représentations collectives et individuelles.
- Prendre conscience du lien entre vie personnelle et vie professionnelle.
- Poser et comprendre le cadre juridique
  - \*Définir les obligations de l'employeur en matière de santé mentale, d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux
  - \*Distinguer les responsabilités collectives des responsabilités individuelles en matière de prévention des risques psychosociaux.

##### PRENDRE CONSCIENCE DES DIFFÉRENTS IMPACTS DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET DE L'IMPORTANCE DE LEUR GESTION

- L'enjeu principal : préserver la santé et la sécurité des salariés
- Cerner les conséquences possible des risques psychosociaux sur l'entreprise et le travail : Absentéisme, turn-over, accident de travail...
- Définir les sources de bien-être au travail afin s'appuyer dessus et les développer
- Identifier les différents acteurs en matière de prévention des risques psychosociaux et comprendre leur rôle.

### RPS - Sensibilisation aux Risques PsychoSociaux

- Connaître les niveaux de préventions des risques psychosociaux : primaire, secondaire et tertiaire.
- Se situer en tant qu'acteur dans la prévention des risques psychosociaux : cerner ses limites, ses zones de questionnement et ses freins éventuels.

#### JOURNÉE 2. INTERVENIR DE MANIÈRE INDIVIDUELLE EN CAS DE MAL-ETRE ET FOCUS SUR LE HARCÈLEMENT

##### REPÉRER LE MAL-ETRE D'UN COLLÈGUE ET CONNAITRE LES RÉPONSES POSSIBLES A APPORTER

- Cerner précisément les causes et manifestations du mal-être.
- Savoir quelles réactions et quelle communication adopter en fonction des causes, des manifestations et émotions perçues : Tristesse, agressivité,....
- Apprendre à se préserver

##### DÉFINITION GÉNÉRALE DU HARCÈLEMENT

- Cadre juridique et responsabilités de chacun
- Les différents types de harcèlement et leurs caractéristiques : ascendant, descendant...
- Les causes possibles de harcèlement

##### POSER UN DIAGNOSTIC DE HARCÈLEMENT : SE DOTER D'UNE GRILLE DE LECTURE COMMUNE

- Identifier les situations de harcèlement et les agissements caractéristiques.
- Repérer les jeux psychologiques et les postures de bourreau et de victime.
- Savoir définir la notion de "perversion" et en reconnaître les manifestations.
- Reconnaître les manifestations psychiques et comportementales propres aux victimes de harcèlement.

##### GÉRER LES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT

- Identifier les différentes prises en charge possibles des victimes.
- Savoir comment agir en s'appuyant sur une communication et des comportements adaptés.
- Connaître ses relais possibles au sein ou en dehors de l'institution.
- Adopter des mesures individuelles et collectives en matière de communication et de mobilisation.

#### MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session.  
L'ensemble des blocs de compétences devront être validés pour l'obtention du certificat.

#### SANCTION VISEE & VALIDITE :

Attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la formation.  
Validité du certificat : Pas de limite de validité

#### MATERIEL NECESSAIRE POUR LA FORMATION :

Tout le matériel nécessaire à la prise de note sera fourni par l'organisme de formation.

#### INDICES QUALITE :

### RPS - Sensibilisation aux Risques PsychoSociaux

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction de la formation : 100%

Code CPF de la formation :

Débouchés possibles de la formation :

Accessibilité PMR :

Centre de formation adapté à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Toutes nos formations peuvent être adaptées à tout forme de handicap. Les personnes atteintes d'un handicap souhaitant suivre cette formation sont initiées à nous contacter avant inscription.

**Délai d'accès** : Variable en fonction du nombre de place disponible et des modalités de financement.

**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLIC FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION